

Fiche projet - Accès à l'énergie des 3 centres de santé de Béréba



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : octobre 2019

Date de fin : mars 2020

Localité : Béréba

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Burkina Faso](#)

Budget : 137 409 €

Financeurs régionaux : [Conseil régional Centre Val de Loire](#)

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : Association de Crotelles au Faso, Fondation EDF , Fondation Nexans, Syndicat d'électricité d'Indre-et-Loire

Secteurs d'intervention : [Énergie](#), [Santé](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Électriciens Sans Frontières-Délégation Centre

Type de structure : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

Adresse : 16 rue de la Saulas, 41000 Blois

Représentant : M. Bruno Demeurant

Pays d'intervention : Bénin, Burkina Faso, Laos, Népal, Sénégal, Togo

Contexte

Pour bénéficier des usages de l'électricité, la solution retenue pour les villages isolés est l'installation de 2 générateurs solaires photovoltaïques autonomes. Le village principal est maintenant desservi par le réseau électrique public, le centre de santé y sera raccordé. Electriciens sans frontières intervient en confiant les travaux à une entreprise burkinabé. Le projet est conduit en partenariat avec l'association de Crotelles au Faso qui apporte à la fois son expertise de terrain concernant la commune de Béréba et son soutien financier au projet.

Publics concernés

Les bénéficiaires sont les habitants de la commune de Béréba, population estimée à 33 800 personnes.

Partenaires locaux

- Mairie de Béréba

Objectifs du projet

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de trois centres de santé par l'accès à l'énergie.

Activités

Le projet prévoit la formation des utilisateurs, l'organisation de la maintenance, les dispositions pour assurer le suivi et le renouvellement des équipements en coordination avec la mairie de Béréba, l'association partenaire et les comités de gestion.

Résultats

- Amélioration des conditions de travail et de consultation
- Prolongation des temps de consultation